

Délibération 23-03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (SMABI)**

Séance du 11 Avril 2023	Nombre de délégués
Délibération n°23-03	En exercice : 7
Convocation : 3 avril 2023	Présents ou représentés : 6
Objet : Compte de gestion 2022	Absents : 1

L'An deux-mil-vingt-trois, le mardi onze avril, les membres du comité syndical, légalement convoqués en date du trois avril, se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Conches-en-Ouche, afin de délibérer.
La séance est ouverte à 18H00 sous la présidence de M. Marcel SAPOWICZ.

Etaient présents :

Monsieur Marcel SAPOWICZ
Monsieur Gérard CHERON
Madame Martine SAINT-LAURENT
Monsieur François BRIZARD
Monsieur Christophe ALORY

Etaient présents sans voix délibératives :

Excusés :
Monsieur Frédéric CHOPIN (pouvoir à Monsieur SAPOWICZ)

FINANCES

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

M.SAPOWICZ présente le compte de gestion 2022 dressé par M. le Trésorier d'Evreux et dont les résultats sont identiques au compte administratif 2022 établi par Monsieur le Président. Les résultats du compte de gestion 2022 se présentent de la manière suivante :

Résultat de clôture de l'exercice 2022 - section de fonctionnement :

Recettes	234 091,67 €
Dépenses	290 357,78 €
Transfert ou intégration de résultats	
Résultat reporté de l'exercice 2021	284 143,29 €
Résultat de la section de fonctionnement 2022	- 56 041,11 €

Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2023 : **0 euros.**

RESULTAT DE CLOTURE (F) de l'EXERCICE 2022 : 228 102,18 euros.

Résultat de clôture de l'exercice 2022 - section d'investissement :

Recettes	881 297,59 €
Dépenses	708 181,46 €
Transfert ou intégration de résultats	
Résultat reporté de l'exercice 2021	- 65 017,51 €
Résultat de la section d'investissement 2022	173 116,13 €

RESULTAT DE CLOTURE (I) de l'EXERCICE 2022 : 108 098,62 euros.

Il est proposé aux membres du Comité syndical d'approuver le compte de gestion 2022,

Le comité syndical :

- **APPROUVE à l'unanimité** le compte de gestion 2022 établi par Monsieur le Trésorier d'Evreux tel que présenté.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,
Le registre dûment signé.

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton
Marcel SAPOWICZ

